

Au Collège des Bourgmestre et  
Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Concerne : Modification budgétaire à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal

Par la présente je vous demande de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal le vote d'une modification budgétaire au chapitre ordinaire du budget 2022.

Cette modification budgétaire fait suite à la décision du Collège échevinal d'accorder un subside supplémentaire au Syndicat d'Initiative d'Esch afin de couvrir les frais non planifiés du Covid-Check qui a été introduit par l'organisateur à la demande du Collège des Bourgmestre et Echevins

Modification budgétaire proposée :

Article budgétaire : «3/430/648120/99001 - Subside au City Tourist Office - Tourisme »

Budget initial 2022 : 450.000 EUR

Augmentation du crédit : 50.000 EUR

Crédit 2022 après modification budgétaire : 500.000 EUR

Etant donné que le boni du budget 2022 est de 868.784,24 EUR, ce crédit supplémentaire ne met pas en cause l'équilibre budgétaire.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Fleming